

## mes droit fin de cantrat cdd

## Par Iili94, le 14/05/2013 à 17:36

Bonjour .en cas d un travail a temps partiel de 60 h chaque mois comme baby sitter. En cdd depuis 06-juin-2011 a ce jour fin de contrat d ici fin juin puisq ils demenagent . On aimerai savoir les droit fin de contrat durant ces 2 ans on a jamais eu de congés payée mais sur les bulltins de salaires y a toujours 1 ou 2 jour congé. payee.qu on a jamais eu . dans ce cas d un cdd garde d enfant quel sont nos droits ? merci